

SOMMAIRE :

- Le BSV pomme de terre.
- Les atouts du plant certifié.
- Réception et réchauffement du plant.



LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL POMME DE TERRE

La nouvelle campagne pomme de terre ne va pas tarder à démarrer et les objectifs du BSV restent les mêmes: vous donner des informations pertinentes sur la situation sanitaire de la région et vous aider à raisonner vos itinéraires techniques dans le but de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Dans le BSV pomme de terre, vous trouverez un **état précis de la situation sanitaire dans les différents bassins de production de la région (mildiou, pucerons, doryphores, alternaria...)**. Vous trouverez également les relevés du modèle épidémiologique Miléos® qui vous donneront la **pression mildiou et les seuils de nuisibilité par secteur** et en fonction de la sensibilité variétale.

Dans le BSV pomme de terre, vous ne trouverez jamais de noms de produits phytosanitaires ni de matière active .

Le réseau d'observateurs

Le Bulletin de Santé du Végétal pomme de terre est rédigé grâce à de **nombreuses observations en parcelles** (plus de 1200 en 2015) réalisées chaque semaine par 14 structures (organismes techniques, distributeurs, collecteurs...) et 12 producteurs.

Ce sont plus de 70 parcelles de pommes de terre avec un panel de variétés de précocité et de sensibilité au mildiou différentes qui sont suivies par ce réseau d'observateurs. **Tous les bassins de production de la région sont couverts** pour faire remonter des informations fiables et précises sur la situation sanitaire.

Les animateurs

La rédaction du BSV pomme de terre est assurée par **Christine Haccart Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas-de-Calais** en coanimation avec **Cyril Hannon Arvalis Institut du Végétal**. Chaque mardi matin, l'animateur consulte les relevés d'observations et fait tourner les modèles épidémiologiques.

A partir de la levée **le BSV sera publié chaque mardi soir**. Un Bulletin supplémentaire pourra paraître en fin de semaine si la pression mildiou le justifie.

Pour recevoir le BSV directement par mail

Merci de nous communiquer votre mail ainsi que vos coordonnées à cette adresse: christine.haccart@agriculture-npdc.fr.

Vous recevrez ainsi le BSV directement chez vous à chaque parution.

PRIVILEGIER LE PLANT CERTIFIE

Pour préserver le patrimoine sanitaire régional
et miser sur la qualité et la performance économique

Les virus, champignons et bactéries qui attaquent les plants de pomme de terre peuvent être très difficiles à maîtriser. Ils sont surtout connus pour entraîner des problèmes de rendement, de qualité et de conservation mais peuvent avoir des conséquences bien plus larges. En effet, certains parasites peuvent se répandre dans l'environnement via les insectes, le matériel, le ruissellement, les repousses, les transports de terre... D'autres peuvent se conserver longtemps dans le sol (nématodes, galle verruqueuse), avec le risque de compromettre pendant plusieurs années la culture de pomme de terre, voire d'autres cultures à racines (betteraves...).

Pour éviter la contamination des sols, de la culture et de l'environnement avec toutes les conséquences économique que cela implique, il est indispensable d'utiliser des plants certifiés.

Pourquoi préférer les plants certifiés ?

- Parce que le rendement de la parcelle est directement lié à la qualité du plant.
- Parce que la production de la région possède un très bon état sanitaire, qu'il faut préserver.

Quels sont les risques à utiliser un plant non certifié ?

Ce type de plant est susceptible d'entraîner une baisse de rendement et de qualité. Un plant de mauvaise qualité peut être vecteur de virus et maladies, cela se traduit en parcelle par :

- Des manques à la levée
- Des pieds chétifs, improductifs
- Des tubercules de qualité insuffisante en présentation et calibrage
- Un résultat économique insuffisant

Qu'apportent en plus les plants certifiés ?

La certification impose des contraintes aux producteurs de plant afin de garantir la pureté variétale et la qualité sanitaire :

- Traitements insecticides et huiles
- Epuration précoce, complète et répétée
- Défanage précoce
- Contrôle de pré-culture
- Test ELISA, pour préciser les taux de viroses qui déterminent le classement.

Suite à ces contrôles, les plants sont classés en différentes classes : Super Elite (SE) , Elite (E), A



Plant de ferme : des règles sont à respecter

L'introduction de plants non contrôlés expose dangereusement le producteur et toute la production régionale à la multiplication des parasites de quarantaine : Ralstonia (bactérie de la pourriture brune), nématodes à kystes et autres Clavibacters.

C'est pourquoi, pour les producteurs de pomme de terre ayant l'intention de produire du plant de ferme en 2016 et/ou de produire des pommes de terre à partir de plant de ferme produit en 2015, veuillez à bien respecter les règles de l'accord interprofessionnel Plant de Ferme* signé en Mars 2014 dont le cadre est extrêmement précis afin de rémunérer la recherche variétale et de maintenir des bonnes pratiques sanitaires sur votre exploitation.

Dans le cadre de cet accord, il est indispensable pour toute la production de plant de ferme de respecter des mesures phytosanitaires strictes afin de ne pas mettre en péril le territoire français, et l'ensemble de la filière.

Préalablement à la production de plant de ferme en 2016, la parcelle doit être testée sur l'absence de nématodes à kyste et tout tubercule mis en terre doit avoir fait l'objet d'analyses spécifiques sur les maladies de quarantaine (cf accord et règlement d'application*).

*Vous trouverez un dossier complet consacré à l'autoproduction de plant ainsi que les documents de déclaration sur le site de l'UNPT :

<http://www.producteursdepommesdeterre.org/>

Tableau des normes de certification française (Source FN3PT)

	% maximum d'impuretés en végétation (du nombre de plants dans la parcelle de plants)	
Pureté variétale	SE	0.1
	E	0.1
	A	0.2
PARASITES	% maximum auquel doit satisfaire la culture (de pieds dans la parcelle de plants)	
	Tous virus	
	SE	0.25
	E	0.33
	A	1
	Rhizoctone	
	SE, E	5
	A	10
	Jambe noire	
	SE	0
	E	0.5
	A	1
	Organismes de quarantaine	
	Aucune tolérance	
	% maximum auquel doit satisfaire la descendance directe des plants (des tubercules sur l'échantillon)	
	Tous virus	
	SE	1
	E	2
	A	5
	% maximum de qualité des lots de plants (des tubercules)	
	Pourritures sèches et humides	
	0.2	
	Gale commune	
	5	
	Gale poudreuse	
	0.2	
	Virus induisant les nécroses tubulaires	
0.1		
Rhizoctone		
5		
Organismes de quarantaine		
Aucune tolérance		



Cliquer sur le [Lien vers la plaquette éditée par le GNIS](#) qui récapitule les atouts du plant certifié

Réception et réchauffement des plants

Quelques conseils pour bien démarrer la campagne

Les vérifications qui s'imposent à la réception des plants :

- Exigez le passeport phytosanitaire du lot. Le conserver pendant 2 ans.
- Vérifier la fermeté et l'état de germination du plant.
- Prélever et laver un échantillon de 50 à 100 tubercules par lot de plant.
- Bien observer l'état sanitaire des tubercules et tout particulièrement la présence de rhizoctone, de gale argentée et de dartoïse. Couper les plants pour vérifier l'absence de pourriture.



Rhizoctone brun



Gale argentée

Dartoïse

Le stockage du plant:

- Mettre le plant à l'abri du gel, de la pluie et de l'humidité.
- Ne pas le stocker dans un bâtiment ou un contenant ayant reçu un antigerminatif.
- Utiliser du matériel propre (désinfecté) et n'ayant pas reçu d'antigerminatif non plus.
- Prévoir le stockage dans un endroit aéré pour éviter les phénomènes de condensation. Eviter le stockage prolongé en big bag.
- Attention à la manipulation : ne pas choquer les plants et éviter de manipuler les plants à une température inférieure à 8°C.

Le réchauffement des plants, un étape importante :

Le réchauffement des plants, au minimum au stade point blanc, va permettre un meilleur "démarrage de la culture", une résistance accrue aux aléas climatiques de début de campagne et se caractérise bien souvent par un rendement final plus élevé.

Pour arriver au stade "point blanc", le plant doit être généralement réchauffé entre quinze jours et trois semaines avant la plantation.

Pour cela, aligner les sacs ou les palloxs à l'abri de la pluie et des gelées matinales, en laissant des "allées" pour faciliter l'aération et l'éclairage des plants et limiter ainsi l'allongement des germes. Il est également possible d'étaler les plants en tas sur un béton propre: 30 cm de hauteur maximale.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Ce Bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire, toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe Buisset, Président de la Chambre régionale d'Agriculture Nord-Pas de Calais—Picardie.

Rédacteurs : animateurs régionaux pour la filière pomme de terre:

Christine Haccart, Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Cyril Hannon, Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.66)

Coordination et renseignements : Samuel Bueche Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60)